



## Conseil Municipal

12 février 2021

**Présents :** Jean-Michel DÉGREMONT, Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Béatrice BOULY, Michel QUANDALLE, Tatiana LECUYER, Patrick GOMEL, Sylviane CORNET, Jean-Pierre FLOUR, Marie-Françoise LECAILLE, David NOËL, Emilie LISSE, Valérie DELATTRE

**Excusés :**

- Fabienne PRIMA donne pouvoir à Alain FIX
- Michèle CAFFIER donne pouvoir à Dominique NAVET
- Patrick GOMEL donne pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE
- Betty BONNAFOUS donne pouvoir à Tatiana LECUYER
- Emilie LISSE donne pouvoir à Tatiana LECUYER
- Sylviane CORNET donne pouvoir à Jean-Pierre FLOUR

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18 Heures 00

Jean-Michel DÉGREMONT remercie l'ensemble des membres du Conseil Municipal de leur présence. Mme Sylviane CORNET étant absente et excusée, c'est M Alain FIX qui est nommé secrétaire de Séance.

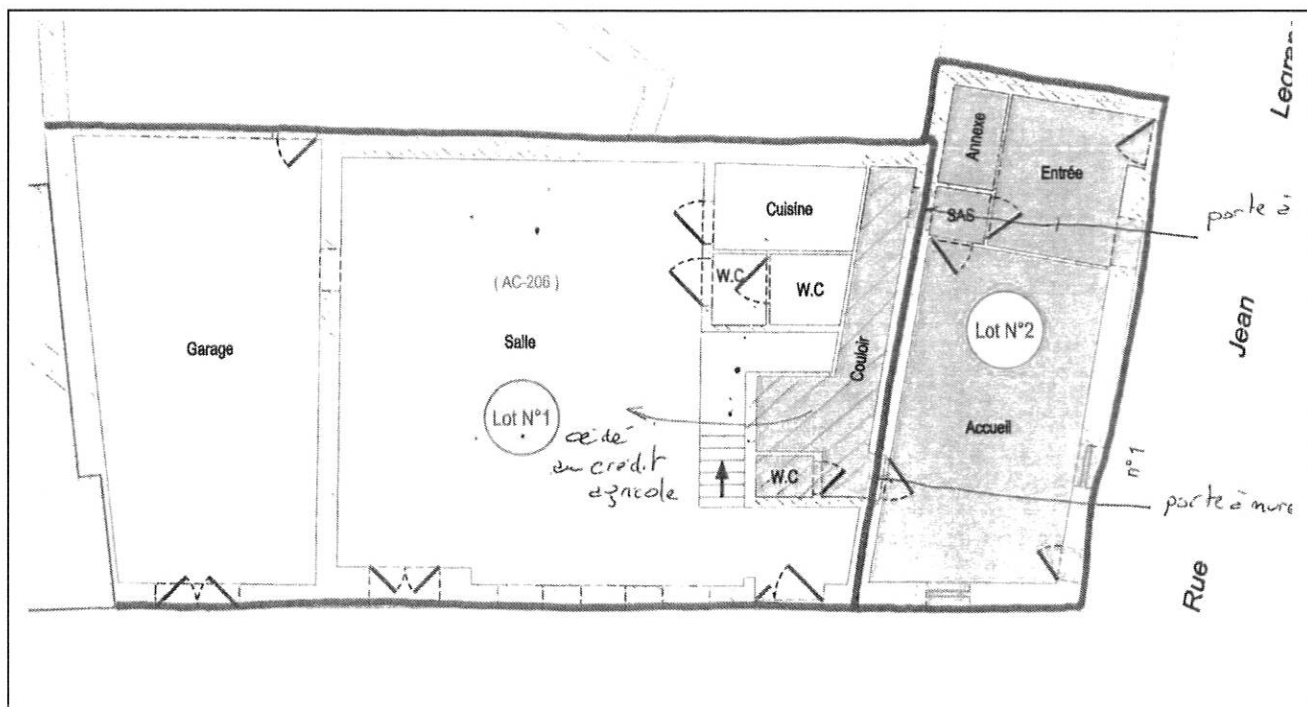
**1 - Vente de la Salle des Conférences, des ateliers attenants et du couloir séparant la salle des conférences de l'agence postale**

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2020-59 portant sur la vente de la salle des Conférences et des ateliers attenants.

Le couloir (désaffecté et déclassé) peut être inclus au bâtiment que souhaite acquérir le Crédit Agricole.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de vendre la salle des Conférences, les ateliers attenants et le couloir séparant la salle des Conférences de l'agence postale pour la somme de 150 000 € au Crédit Agricole.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve l'exposé de Monsieur le Maire et autorise Monsieur le Maire à engager toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la vente de la salle des Conférences, des ateliers attenants et du couloir qui sépare l'agence postale de la salle des conférences. (cf. plan ci-dessous)



**2- Délibération de demande de subvention au titre du Fonds d'Intervention sur les Enjeux Ecologiques Territoriaux - Projet : Aménagements paysagers**

Vu les articles L 2334-32 et suivants du CGCT

Vu le budget communal,

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune peut bénéficier d'une aide financière du Conseil Départemental dans le cadre des interventions sur les enjeux écologiques territoriaux.

Et propose les aménagements paysagers (plantations) dans les secteurs suivants :

- La rue Jean LEGRAND
- La rue Marcel CAUDEVILLE
- La liaison avenue de la forêt / rue Jean LEGRAND

Ces aménagements répondent aux critères d'éligibilité du Conseil Départemental.

Le montant de la subvention du Conseil Départemental varie entre 15 000 € et 50 000 € selon la nature des travaux. La participation peut atteindre 80 %.

Le montant total des travaux sera précisé lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose de solliciter Monsieur le Président du Conseil Départemental.

L'assemblée, après délibération, à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à effectuer toutes les démarches relatives à la demande de subvention au titre du Fonds d'Intervention sur les Enjeux Ecologiques Territoriaux.

**L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 19 h 15.**

Le secrétaire de séance,

M Alain FIX



Le Maire,

Jean Michel DÉGREMONT

